



ACTA

AGNES DESFOSSES
LAURENT DUPONT

ACTA : Une compagnie tournée vers le jeune public

ACTA (Association de Création Théâtrale et Audiovisuelle) crée et diffuse des spectacles jeune public en France et à l'étranger. Elle provoque dans l'espace scénique la rencontre de langages artistiques différents (chant, danse, acrobatie, textes d'auteurs, photographies).

Des contenus artistique divers pour un public allant de la petite enfance à l'adolescence

Depuis sa création, la compagnie ACTA s'est adressée à tous les âges de la vie. Plusieurs de ses créations passées ou en cours sont dédiées à de jeunes et très jeunes spectateurs. La compagnie ACTA a créé sur le thème du plaisir de grandir et de marcher avec *Sous la table* (1996) et *reNaissances* (2005), celui du plaisir du regard avec *Le jardin des chimères* (2004) et *Mira ! le pays des reflets* (2003) ... Les créations *Moi seul* (2009), qui interroge le thème de la fratrie, et *En Corps* (2012). En 2014, Laurent Dupont succède à Agnès Desfosses en tant que directeur de la Compagnie ACTA. Il y a créé *L'Avoir ! Ode chantée au savon*

(2014) spectacle sonore et visuel pour les petits à partir de 18 mois et *Dans les yeux des autres* (2015), création danse, voix et musique pour tout public à partir de 12 ans. Son nouveau spectacle *Sons... Jardins Secrets* (spectacle sonore et visuel pour tout public à partir de 4 ans) est sorti en mars 2017 et la compagnie se projette déjà pour sa prochaine création, *À vos saveurs*, un opéra-bouffe sonore et visuel, prévu pour février 2019.



Crédit : Léo Paoletti

L'action culturelle pour une relation avec les publics

En parallèle de ses activités de création, la compagnie mène différents types d'ateliers pour tous les âges mêlant théâtre, parole et écriture, photographie et arts numériques, danse et musique favorisant notamment les échanges intergénérationnels. La relation avec le public fait partie intégrante du projet de la compagnie, et c'est pour cette raison qu'elle s'efforce sans cesse de travailler en lien avec tous les partenaires locaux. Il est essentiel que se développent des actions culturelles et artistiques pour cultiver le lien social et favoriser la créativité. Enfin hors période de création, la compagnie ACTA accompagne des résidences de création pour des équipes artistiques.

Une compagnie reconnue pour sa présence sur le territoire

En résidence à Villiers-le-Bel depuis 25 ans, ACTA est en convention depuis 2001 avec la DRAC Ile-de-France, le Conseil Départemental du Val-d'Oise et sa ville de résidence, Villiers-le-Bel, pour des périodes de 3 ans renouvelables. Si ACTA a pu bénéficier de ces soutiens, c'est grâce à la qualité artistique de ses créations et à son engagement sur le territoire.

L'innovation artistique

comme créateur de lien social

Soutien à l'innovation artistique

Depuis sa création, la compagnie ACTA a le souci de **faire dialoguer les arts** pour proposer des spectacles inédits. Cette ouverture sur les différentes formes artistiques se traduit par la **transversalité de ses projets** qui mêlent théâtre, musique, danse, poésie ... Pour les artistes de la compagnie, la **recherche et l'expérimentation artistiques** sont des éléments importants de la création car elles leur permettent d'exprimer leur créativité tout en réfléchissant aux enjeux de ces nouveaux modes d'expressions. Les arts de la représentation ont cette faculté à permettre d'**être en prise avec notre monde d'aujourd'hui**, de le connaître, de l'écouter, puis de le mettre en scène. La représentation a le merveilleux pouvoir d'être médiateur. Elle devient un acte de connaissance et de reconnaissance. C'est pour que chaque artiste puisse bénéficier de ce temps de réflexion et d'expérimentation qu'ACTA a mis en place le projet Pépite qui offre aux artistes **des temps de résidence et d'accompagnement artistique**.

Éveil culturel

Permettre aux enfants d'accéder à la culture dès leur plus jeune âge est pour la compagnie une priorité. C'est pourquoi des actions culturelles et des spectacles sont mis en place pour aller à la rencontre du très jeune public. Nous pensons qu'un éveil précoce à la culture permet à l'enfant de mieux **s'épanouir dans sa vie future**. Dans cette optique, nos spectacles et actions culturelles sont conçus de façon à permettre aux enfants d'**ouvrir leurs sens et de s'épanouir en découvrant de nouvelles sensations**.

Rencontre

Qu'elles soient artistiques, humaines ou professionnelles, les rencontres façonnent nos vies. C'est pourquoi la compagnie profite des résidences comme d'un **temps d'échanges artistiques et de rencontres avec les publics** en favorisant la mise en place de répétitions ouvertes. De cette façon, les publics

d'ACTA : enfants, professionnels, parents mais aussi programmeurs sont **associés aux étapes de création des spectacles**. Dans cette optique, Les Premières Rencontres, biennale européenne, constitue un véritable **croisement d'idées et d'échanges** entre enfants, parents, artistes, professionnels de la culture et de la petite enfance.



Crédit : Agnès Desfosses

Développement de lien social

Consciente des événements récents qui ont modifiés la ville en profondeur, ACTA veille à accompagner ces changements par le biais de ses spectacles et actions culturelles dans les structures de la collectivité. **L'art devient un levier pour faciliter la cohabitation des nombreuses communautés dans un espace urbain en pleine mutation et restructuration**. Dans cette perspective, le développement des actions culturelles et artistiques est essentiel pour **cultiver le lien social**. Cela passe également par un **engagement** de la part de la compagnie dans la construction d'un **bien-vivre ensemble** sur le territoire de Villiers-le-Bel.

Ouverture au monde

Par le biais de ses créations ou par l'intermédiaire du festival des Premières Rencontres, ACTA a toujours eu à cœur de **travailler à l'international en s'associant avec d'autres artistes ou en les invitant à se produire dans la région Île de France**. À ce titre, la biennale européenne des Premières Rencontres a été créée afin que **tous les habitants du territoire puissent profiter de cette dynamique internationale et s'ouvrir à d'autres cultures**.

Le mécénat un partenariat de proximité

Le mécénat, à quoi ça sert ?

Le mécénat est un **soutien financier ou matériel** apporté par une entreprise ou un particulier à une action ou activité d'intérêt général (culture, recherche, humanitaire ...). C'est également une façon pour les particuliers ou les entreprises de **décider eux-mêmes de l'affectation d'une partie de leur impôts à un projet spécifique.**

C'est pas si cher ...

Le mécénat donne droit à **une réduction fiscale s'élevant à 60 % du don.** Plafonnée à 0.5 % du chiffre d'affaire, il est possible de reconduire l'excédant sur les cinq exercices suivants.

Des contreparties sur mesure

Dans l'idée de **construire un véritable partenariat avec l'entreprise** et de **nouer des relations pérennes,** nous souhaitons **favoriser au maximum le dialogue** avec nos mécènes. C'est pourquoi nous avons fait le choix de leur proposer des **contreparties sur mesure, adaptées aux besoins de chacun.** Celles-ci peuvent aller de la simple apparition du logo sur les documents de communication de la compagnie à l'organisation de spectacles de la compagnie dans les locaux de l'entreprise en passant par la distribution d'invitations pour les différents spectacles, la rencontre avec les artistes ... Mais il existe de nombreuses autres contreparties à **créer ensemble !**

Montant du don (en €)	Coût réel du don suite à la réduction fiscale (en €)
100	40
500	200
1 000	400
5 000	2 000





ACTA

AGNES DESFOSSES
LAURENT DUPONT

CONTACTEZ NOUS

Administratrice :

Sylvaine Durivault

sylvaine@acta95.net

4 rue Léon Blum

95400 Villiers-le-Bel

01 39 92 46 81

contact@acta95.net

ACTA, compagnie conventionnée : Ministère de la Culture DRAC Ile-de-France, Conseil Départemental du Val d'Oise, Ville de Villiers-le-Bel. ACTA est subventionnée par le Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre d'une convention de permanence artistique